

FORMATION D'ACTUALITÉ

# LOI DE FINANCES ET LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026

Trois masterclass dédiées à l'analyse des dernières évolutions légales (LF et LFSS pour 2026)

À DISTANCE

Mardi 17 mars 2026  
ou Jeudi 26 mars 2026  
ou Jeudi 2 avril 2026



Lefebvre Dalloz  
COMPÉTENCES

# ÉDITO

Lefebvre Dalloz Compétences vous propose trois masterclass inédites, spécialement conçues pour vous présenter toutes les mesures clés de la loi de finances (LF) et de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2026 ! Réparties sur trois demi-journées distinctes, ces sessions vous permettront d'approfondir chaque thématique en toute flexibilité. Vous pourrez ainsi suivre le décryptage des mesures fiscales intéressant les entreprises, puis découvrir l'actualité fiscale impactant la gestion de patrimoine, avant de vous concentrer sur l'analyse des principales dispositions des lois de finances et de financement de la sécurité sociale impactant la paie.

N'attendez plus pour renforcer votre expertise et maîtriser dès maintenant les nouvelles dispositions fiscales et sociales qui impacteront votre activité en 2026 !

## NOS INTERVENANTS



**Julie BAZIN**

Avocate, cabinet CMS Francis Lefebvre



**Nicolas DRUGÉ**

Avocat, cabinet CMS Francis Lefebvre



**Matias LABÉ**

Avocat associé, cabinet CMS Francis Lefebvre



**Stéphane LIZIARD**

Consultant en RH, spécialiste paie et administration du personnel. Dirigeant du cabinet O2 Consulting



**Lucie MARTINEZ**

Avocate, cabinet CMS Francis Lefebvre

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les impacts des lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2026
- Assurer une veille métier et sécuriser ses pratiques

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant bénéficier d'une présentation complète des mesures fiscales et sociales adoptées dans les LF et LFSS pour 2026

# LOI DE FINANCES ET LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026

## 3 MASTERCLASS

Retrouvez nos experts du cabinet CMS Francis Lefebvre pour un tour d'horizon complet des mesures fiscales relatives aux entreprises de la loi de finances pour 2026.

Un expert décryptera également l'impact en paie de la LF ainsi que de la LFSS.



## LOI DE FINANCES 2026 : DÉCRYPTAGE DES MESURES IMPACTANT LA GESTION DE PATRIMOINE

**DATE :** Mardi 17 mars 2026 • **HORAIRE :** de 14 h à 17 h • **LIEU :** à distance

### Les points abordés

Les principales évolutions en matière de fiscalité patrimoniale : taxation des holdings non affectés à une activité opérationnelle des holdings patrimoniales, création du statut fiscal du bailleur privé, prorogation à la contribution sur les hauts revenus, aménagement du dispositif du pacte Dutreil, évolutions du régime de report d'imposition (CGI art. 150-0 B ter) et management packages (CGI art. 163 bis H).

## LOI DE FINANCES 2026 : DÉCRYPTAGE DES MESURES RELATIVES AUX ENTREPRISES

**DATE :** Jeudi 26 mars 2026 • **HORAIRE :** de 14 h à 17 h • **LIEU :** à distance

### Les points abordés

Les principales mesures relatives à la fiscalité des entreprises et des groupes : taxation des holdings, contribution exceptionnelle des grandes entreprises, amortissement des fonds commerciaux, déductibilité des intérêts, imposition minimale mondiale Pilier 2, plus-values, verdissement de la fiscalité automobile et ajustements de dispositifs fiscaux.



## PAIE : IMPACT DES LOIS DE FINANCES ET DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2026

**DATE :** Jeudi 2 avril 2026 • **HORAIRE :** de 14 h à 16 h • **LIEU :** à distance

### Les points abordés

Les principales évolutions issues de la LF et de la LFSS impactant la paie : exonération des pourboires, transports domicile-travail, prélèvement à la source, RGDU et allègements de charges patronales, augmentation des cotisations patronales sur certaines indemnités de rupture, heures supplémentaires, création du congé de naissance, durée des arrêts maladie et l'éventuelle mise en place d'un malus sur les cotisations patronales d'assurance vieillesse.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates et lieux :** Mardi 17 mars 2026 ou Jeudi 26 mars 2026 ou Jeudi 2 avril 2026 • À distance  
**Horaires** 14h à 17h ou 14h à 16h

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Tél.** 01 83 10 10 10 • **Email** [adv-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:adv-formation@lefebvre-dalloz.fr) • **Site internet** [www.formation.lefebvre-dalloz.fr](http://www.formation.lefebvre-dalloz.fr)



Retournez ce bulletin à :

Lefebvre Dalloz Compétences – Tour Lefebvre Dalloz – Service inscriptions clients formation  
10 place des Vosges – CS 20360 – 92072 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Tél. : 01 83 10 10 10 • E-mail : [adv-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:adv-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Je choisis ma session  Mardi 17 mars 2026 ou  Jeudi 26 mars 2026 ou  Jeudi 2 avril 2026

## LOI DE FINANCES ET LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 (Réf. 702775)

Je m'inscris en simultané aux **3 MASTERCLASS** et je bénéficie de **-10% SUR LE MONTANT GLOBAL**  
Tarif **987,30 € HT** (soit 1184,76 € TTC) au lieu de 1097 € HT (soit 1316,40 € TTC)

Je m'inscris en simultané à **2 MASTERCLASS** et je bénéficie de **-5% SUR LE MONTANT GLOBAL**

- LOI DE FINANCES 2026 : DÉCRYPTAGE DES MESURES IMPACTANT LA GESTION DE PATRIMOINE** Tarif **399 € HT** (soit 478,80 € TTC)  
 **LOI DE FINANCES 2026 : DÉCRYPTAGE DES MESURES RELATIVES AUX ENTREPRISES** Tarif **399 € HT** (soit 478,80 € TTC)  
 **PAIE : IMPACT DES LOIS DE FINANCES ET DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2026** Tarif **299 € HT** (soit 358,80 € TTC)

Je m'inscris à **1 MASTERCLASS**

- LOI DE FINANCES 2026 : DÉCRYPTAGE DES MESURES IMPACTANT LA GESTION DE PATRIMOINE** Tarif **399 € HT** (soit 478,80 € TTC)  
 **LOI DE FINANCES 2026 : DÉCRYPTAGE DES MESURES RELATIVES AUX ENTREPRISES** Tarif **399 € HT** (soit 478,80 € TTC)  
 **PAIE : IMPACT DES LOIS DE FINANCES ET DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2026** Tarif **299 € HT** (soit 358,80 € TTC)

\*Remise exceptionnelle non cumulable avec d'autres promotions

### SOCIÉTÉ

Raison sociale \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_  
SIRET \_\_\_\_\_

### PARTICIPANT

Mme  M.  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION (SI DIFFÉRENT DU PARTICIPANT)

Mme  M.  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Fax \_\_\_\_\_ E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE DE VOTRE SOCIÉTÉ)

Contact \_\_\_\_\_ Raison sociale \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ SIRET \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir lu et approuvé les CGV de Lefebvre Dalloz consultables sur [www.formation.lefebvre-dalloz.fr](http://www.formation.lefebvre-dalloz.fr)

#### CONSENTEMENT ET DROITS DES PERSONNES

En soumettant ce bulletin, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre Politique de confidentialité et vous acceptez que les informations recueillies soient traitées par l'ensemble des filiales du groupe Lefebvre-Sarrut, auquel appartient Lefebvre Dalloz Compétences, dans le but de gérer vos demandes, commandes et abonnements, de constituer un fichier clientèle et à des fins de statistiques et de prospection commerciale. Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur notre site [formation.lefebvre-dalloz.fr](http://formation.lefebvre-dalloz.fr) ou contactez-nous à l'adresse suivante [droitsrgpd@lefebvre-sarruteu](mailto:droitsrgpd@lefebvre-sarruteu). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales de notre part, merci de cocher la case suivante:   
Lefebvre Dalloz Compétences – Tour Lefebvre Dalloz, 10 place des Vosges 92400 Courbevoie  
Tél. : 01 83 10 10 10 – [src-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise